

Rédaction: 162 rue Saint-Denis

Chambres 300 - 301

Administration: 164 rue Saint-Denis

Tél.: Est 893. Atelier, M. 7309

Abonnements par la Poste

Table with columns: Un an, Six mois, Canada, Etranger, and prices.

Directeur: ROGER MAILLET

CONTRE TOUS LES ABUS ET TOUTES LES INIQUITES

LE MATIN

POLITIQUE ET LITTERAIRE

IL EST PLUS QUE TEMPS! Le jour où un parti devient la chose d'une famille...

Journal d'avant-garde

Questions actuelles

CAPITAL ET TRAVAIL

La grève des mineurs d'antracite aux Etats-Unis permet au public de se convaincre encore une fois que le Capital abuse du Travail...

Le ministère du Travail publie de nombreuses statistiques. Sont-elles exactes? Le gouvernement doit savoir le taux des salaires payés en ayant bien soin d'exiger ce salaire par catégories d'ouvriers...

Il existe à Montréal même, des compagnies qui paient des dividendes fabuleux, après avoir "waterisé" leur capital.

Pourquoi tolère-t-on, toujours, toutes les opérations financières louches?

LE THEATRE FRANCAIS

Nous souhaitons longue vie et prospérité à la troupe française que dirige M. Calmette. Ce dernier a fait preuve de délicatesse et de bon ton en s'affirmant pas que tous les artistes de sa troupe sont des sociétaires éminents du Théâtre français...

Nous sommes tellement fatigués de tous les "M'as-tu-vus" qui encombrant nos scènes que cette absence de morgue de la part de la troupe de M. Calmette lui a déjà attiré toutes nos sympathies.

LA REPUBLIQUE CANADIENNE

Certains journaux américains semblent prévoir l'indépendance future du Canada devenant une république sœur de celle des Etats-Unis.

A moins que M. King pour se faire "sûrer" attache le Canada à l'Angleterre par les liens politiques d'une fédération impériale — qui entraînerait la formation d'une fédération analogue et adhésive des puissances continentales — il est en effet probable que le Canada, volant de ses propres ailes, ne la nécessité de la présence d'un Gouverneur général et devienne une république indépendante.

Il n'existe qu'une seule chance de voir le Canada se joindre aux Etats-Unis: c'est l'entente d'un gouvernement sans énergie à maintenir tant de "Magnans" à leur poste, et à ne pas créer un ministère de l'Instruction publique.

Car le nombre grossit rapidement de ceux qui préfèrent, comme moi, voir leurs enfants instruits en anglais, en italien ou en espagnol même plutôt que de les voir ignorants en français.

NOTRE CONCEPTION DE L'HONNEUR

Le maire d'une petite ville ayant vendu illégalement des liqueurs a été condamné à un mois de prison. Avant d'aller faire cette cure d'ombre ce magistrat a pris toutes les précautions nécessaires pour que sa ville ne souffre pas de l'absence de son maire; car cet homme-là reste quand même le premier magistrat de sa ville, malgré sa condamnation.

Il pourra pendant sa retraite momentanée, nouer des relations avec ses commensaux ce qui lui permettra plus tard de les recevoir à la mairie de sa ville en grande pompe: dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.

Quelle que soit la mauvaise action ou, si l'on préfère, l'action illégale commise pour faire de l'argent, nous regardons toujours le coupable avec une indulgence surprenante, une admiration même, et aussi avec envie, presque.

Il faut avouer que nous avons une conception bizarre de l'honneur, ou que nous ne sommes guère chatouilleux sur le point d'honneur.

LES ARISTOCRATES HUPPES

La princesse Anastasie, qui vient de mourir était d'origine plébéienne quoique riche. Le fabricant de feuilles de zinc qui fut son second mari lui laissa 40 millions à sa mort, ce qui lui permit de convoler à nouveau en justes noces avec un vrai prince, ma chère!

Grâce aux millions amassés par le marchand de zinc, le sang de la consolable veuve tourna du rouge au bleu comme ça, subitement. Et elle devint une noble et farouche aristocrate, de sang royal à ce coup-ci; elle prêle quelques millions à Constantinople lui permettant d'augmenter la misère de son pays.

Si quelques millions suffisent pour devenir une vraie, noble et farouche aristocrate de sang royal, ceux qui prétendent avoir du sang bleu n'ont rien d'extraordinaire... Je le savais.

LA QUALIFICATION FONCIERE POUR LES ECHEVINS

La qualification foncière, réclamée des maires et des échevins est une relique des temps passés alors que les habitants des villages louaient au Seigneur du comté, seul propriétaire du sol, et que ceux seuls qui possédaient en propre étaient appelés à s'occuper des affaires municipales.

Les temps ont changé depuis; les conditions de la vie sont toutes différentes et le fait d'être



Dernièrement, le maire d'une paroisse d'en bas de Québec se plaignait à un officier de douane: "Vous laissez trop passer de mes contribuables, disait-il en substance, car la plupart ne sachant ni lire, ni écrire, n'ont pas le droit de passer aux Etats-Unis."

La semaine dernière, un ouvrier de Lotbinière demandait l'émission de quatre "quo warranto" contre un autre maire et trois conseillers municipaux alléguant que ceux-ci étaient des illettrés.

Le mal existe en haut comme en bas de l'échelle.

Une feuille hebdomadaire qui se croit libérale parce qu'elle flagorne éprouvement les chefs libéraux, fait remarquer que la commission des liqueurs devrait rendre des comptes puisque la dite commission n'a rien à cacher.

Le public est moins gogo — il est peut-être aussi moins payé pour l'être — et comprend parfaitement que si la Commission ne rend pas de compte c'est par crainte.

Mais combien de temps ce petit jeu peut-il durer?

Le Canada, feuille dévouée à l'hon. Paradis, constate à son tour la déroute de l'économie politique.

"Il n'est guère aucun de ses préceptes qui n'ait été, non pas démentis, mais renversés." Le plus grand cancer du monde — fut-il journaliste — soit cela depuis longtemps.

Seul le panégyriste de madame Putiphar — je crois qu'il s'appelle Joseph — en primaire aussi plat que prétentieux, l'ignorait totalement. C'est pourquoi, sans doute, ce Joseph est-il abandonné par ses frères... du Canada!

La magnanimité du maire Martin atteint les cimes de son toupet.

Se plaignant à l'un de nos amis des attaques du Matin, l'auguste clown municipal aurait prononcé cette sentence: "J'aurais bien fait arrêter les rédacteurs de ce journal, mais tout le monde me dit que ce sont de si bons garçons..."

Domage que les rédacteurs en question ne puissent en dire autant du maire!

Le métèque hollandais qui, bon an, mal an, retire vingt mille dollars du monopole du Parc Lafontaine, ne passera pas l'hiver, bien que ce monsieur soit chauffé par Concordia, sans prélever quelque argent au public.

C'est lui qui aura le trust de la patinoire et du vestiaire.

Le métèque pourra ainsi payer le passage d'un neveu de Hollande qui doit le remplacer.

Nous revenons, peu à peu, grâce au patriotisme échevinal, aux traditions du moyen âge. Les prébendes deviennent héréditaires et sont autant que possible accordées aux étrangers.

La province de Québec a conservé, le mois dernier, le beau record des faillites qu'elle dénote depuis pas mal longtemps.

Rien d'étonnant dans une province où, pour obtenir un jugement de 100 dollars il en coûte 112 à n'importe quel quidam, alors qu'en Ontario l'on peut obtenir pareil jugement pour la somme de 12 dollars.

L'honorable directeur du ciment, le ministre non élu du peuple — la responsabilité ministérielle est pour les libéraux un article de foi (dans l'opposition) — le populaire Léonide vient d'être élu directeur du Tramway.

Puisque M. Perron ne représente pas le peuple, il représentera le trust des tramways au parlement provincial.

Pour Léonide, l'indépendance politique n'a pas de bornes — ces bornes seraient-elles en ciment. D'autre part, puisque le gouvernement n'en a plus que pour trois ans, on aurait bien tort de se gêner...

PIERRE KIROULE.

LA FETE DU TRAVAIL

La Fête du Travail, célébrée avec éclat à Montréal, nous a remis en mémoire l'avertissement de Mirabeau aux exploités, spéculateurs, créchards et tardards de son temps: "Prenez garde à ce peuple qui, pour être formidable, n'aurait qu'à rester immobile!"

Il n'y a rien sans le travail!

Le monde n'a pas fini de s'apercevoir — enfin — que tout vient du Travail et de la Nature, et que l'argent n'est rien, même quand il gouverne.

P. B.

propriétaire n'implique plus comme autrefois un esprit d'initiative. Cette exigence de la loi met la direction des affaires de la ville entre les mains de personnes qui cherchent principalement à faire des affaires ou à améliorer leurs leurs aux dépens de celles de la ville.

Il peut cependant se trouver aisément de nombreux citoyens qui ont tout autant que les propriétaires, l'amour de la ville, qui peuvent se dévouer à ses intérêts aussi bien qu'eux, et qui peuvent être souvent plus aptes que de nombreux propriétaires à faire leur devoir d'une façon honnête.

Beaucoup de citoyens non propriétaires peuvent avoir cet esprit de civisme que l'échevin doit posséder pour le bien de ses concitoyens, et on sait que l'amour de l'argent, si général dans le monde des propriétaires, ne se trouve jamais dans une même tête avec l'altruisme.

D'ailleurs la propriété ne fait pas plus l'homme que l'habit ne fait le moine.

Et puis quelle anomalie! On peut être député, soit au parlement fédéral, soit au parlement provincial, sans être propriétaire, afin de s'occuper des affaires plus graves et plus importantes de la province et de la nation tandis qu'il faut avoir un revenu pour s'occuper des affaires de la ville.

Comment voulez-vous que les projets les plus cyniques ne fleurissent pas dans ce parterre de propriétaires?

DYSCOLE.



L'HOMME DU JOUR

Victor Morin OU LA VILLE AUX CLOCHERS DANS LA VERDURE

M. Victor Morin trouve le tour, entre deux présidences, de faire oeuvre d'historien. Nous ayons déjà de lui un livre fortement documenté sur l'héraldique au Canada. "La Ville aux clochers dans la verdure" guide historique de la ville de Montréal, ajoute à sa réputation de chercheur infatigable. Nul document ne passe inaperçu devant ses yeux fouilleurs qui s'alimentent d'éclairs devant une page jaunie révéleuse du mystère qui déjà voile nos origines, si peu lointaines pourtant. Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, autrefois membre du Conseil de Ville, vient à bout de persuader nos dédies de l'importance qu'il y avait pour Montréal d'acquiescer la collection Gagnon. Sans lui, ces sources précieuses d'histoire allaient alimenter les Américains ou tariseraient sur place faute de circulation, à moins de devenir la proie de quelque collectionneur féroce qui aurait gardé ces trésors pour lui seul. M. Morin a un culte pour les vieux livres qu'il manie avec le respect d'un officiant de la sainte espèce. C'est en bouquinant depuis toujours que M. Morin a pu nous donner des renseignements inédits sur notre ville et dans un résumé succinct et substantiel nous faire absorber des pages d'histoire que le vulgaire n'a ni le goût ni le temps de lire. La mode est à la condensation. On fait tenir un livre de bœuf, un petit pain, une chopine de laine dans une pastille grande comme une pièce de dix sous. M. Morin a des trouvailles comme ce refrain que chantaient nos trisauteurs:

Sainte Marguerite, Villez ma petite, Endormez ma petite enfant Jusqu'à l'âge de quinze ans. Quand elle aura quinze ans passé, Il faudra la marier Avec un petit bonhomme Qui viendra de Rome.

M. Morin, qui est un des "pères" de la Bibliothèque, parce que vrai avec les autres comme avec lui-même, sait que pour hâter notre évolution, il faut que la présente génération s'assimile la substance des livres, dont on l'a trop longtemps privée jusqu'à présent. Personne plus que lui ne déplore le marasme dans lequel git notre palais des livres. Parlant des institutions éducationnelles dans celle qui s'appelait Ville-Marie, il dit:

"Il nous faut cependant ajouter avec regret que la Bibliothèque municipale de Montréal s'est arrêtée à la construction d'un superbe édifice, car les diverses administrations qui se sont succédées à la direction des affaires municipales ont d'abord refusé dans un mouvement d'amour propre le don offert par Carnegie et ont semblé par la suite n'avoir aucun souci de remplir les rayons vides, estimant sans doute que le principal mérite d'une bibliothèque est d'avoir une belle façade."

M. Morin aurait pu ajouter, s'il était malin, que notre Bibliothèque ressemble en cela à beaucoup de gens de qui on pourrait dire: Belle tête, mais de cervelle point, et dont la devise pourrait se traduire: "Ne pas être, mais paraître." Le président universel a du doigté et un doigté de velours. S'il égratigne, c'est comme en se jouant et sa critique s'achève en bénédiction. L'entente cordiale existe pour lui autrement que sur du parchemin. C'est pourquoi il a voulu que son opuscule fut traduit en anglais. Cette déférence avisée montrera le langage des pierres aux fils de John Bull, une manière comme une autre de leur faire avaler nos gloires.

Pour l'étranger comme pour les citoyens, ce fil d'Ariane permettra de s'orienter en des arcanes insoupçonnées. Ce sera comme au cinéma: à travers ces lourdes constructions on verra se profiler une cité de rêve depuis longtemps égaré. Nous voyagerons dans le présent accompagné du spectre du passé. Nous verrons aux petites fenêtres encadrées de plomb des silhouettes plus effacées de notre souvenir que des pastels du temps jadis. L'âme de notre ville déjà se balladait dans l'éther quand elle fut rattrapée par l'aille et forcée de réintégrer son domicile, pour que nous reprenions contact avec elle. Soyons reconnaissants à ceux qui attachent à nos vanales les formes fluidiques qui habitent des ruines sacrées contre lesquelles ils se sont acharnés. Sauvons l'image puisqu'on brise le cadre.

Avant qu'on oublie qui était Viger, pourquoi n'érige-t-on pas sa statue dans le parc dont il a fait don à la ville, il y a cent ans? Qui connaît le patriote courageux, l'économiste émérite qui dota notre ville de cette oasis de verdure et de fraîcheur en plein centre commercial, rempart contre la poussière et la chaleur de l'asphalte, on vient mourir les bruits de la métropole. Dans un pays où le civisme n'a pas son culte, il serait peut-être opportun de couler dans le bronze ceux qui eurent quelque souci de l'embellissement de notre ville. Cette glorification posthume d'un bon citoyen alléguerait peut-être l'incertitude des nos dédies. L'idée de se voir percher un jour sur un piédestal leur donnerait, qui sait, du cœur au ventre. Je recommande M. Viger à l'attention de M. Morin. Quelques ampoules électriques distraites de la croix lumineuse du Mont Royal, qui porte déjà le soleil et les astres enchassés dans son diadème de souverain, jeteraient un peu de clarté sur cette mâle figure dont on oublie les traits. Espérons que nos descendants, moins philistins que nous les sommes, sauront se souvenir de M. Victor Morin, homme public discret, homme de lettres disert, l'un des rares citoyens de Montréal qui ait su, en aimant sa ville, nous la faire aimer.

A. B. C. D.

L'OEUVRE DE SIR HENRY VERS LE SURPLUS!

Bien que le C. P. R. continue à accumuler de très belles recettes, nos chemins de fer nationaux s'avancent à pas de géant dans la voie du succès.

Les articles d'Atholstan tombaient à faux: le caractère du personnage nous invitait par avance à y croire, les chiffres et arguments du Star n'ont pu que fortifier notre conviction, aujourd'hui les bienfaits de l'administration Thornorton éclatent, nous voguons vers l'époque des surplus.

Le Matin, qui fut le premier journal de la province à prendre fait et cause pour sir Henry, s'en réjouit modestement.

Toutefois, qu'il nous soit permis de sourire devant l'attitude de la Presse et du Canada. Ces deux feuilles, après avoir poussé des cris de paon, et manifesté un esprit pessimiste devant le problème, tombent maintenant sur Atholstan et n'ont pour lui de traits assez amers.

Come quoi, encore une fois, ces gazettes ne contribuent en rien à la formation de l'opinion publique.

SIMPLEX.



PAS TOUJOURS

Ne dites pas — Toujours — Je sais bien, que votre amour un jour se lassera de notre intimité, Et lorsque nous en serons à cette extrémité Ne craignez rien, n'ayez pas peur que je vous blâme.

Je sais trop ce que c'est que l'amour d'une femme Et vous ne pourrez pas me croire révolté, J'accepterai mon sort avec docilité Un peu plus triste auprès de mon foyer sans flamme.

Je ne vous, en veux point et reconnais mes torts. Je n'aime pas que la beauté de votre corps, Mais le charme troublant qui vous entoure toute, Ainsi que votre cœur où fleurit la pitié, Et j'espère que vous remplacerez sans doute, Ce qui meurt de l'amour par un peu d'amitié.

Gaston CLOPEAU.

LA MALADIE DE NOS BANQUES

What Is The Matter with Our Banking System?

(By Brenton A. Macnab.)

What is the trouble—as trouble there surely is—with the Canadian banking system in its present-day operation?

The people, as a whole, are very insistently asking that question.

The people, because of our banks, as now constituted, are losing their money, are put to painful business inconvenience, loss, and privation even. But they are unable to find out just what is wrong.

The banks themselves afford no adequate information. The Government likewise is non-informative and evasive. The newspapers of Montreal, it is true, periodically make a noise, or utter meaningless platitudes, when a bank stumps.

As, for instance, in the case of the Star not long ago, the suggestion was made that "someone" be sent to jail, à propos of the Home Bank collapse.

That suggestion was much too belated, for no one has gone to prison recently, as we know, except it be, from time to time, a defaulting minor clerk, or official, "someone" who had stolen a comparatively trifling sum; while the "whole-hoggers" of management and directorate stepped down and out of Court to freedom, in some notable cases with a certificate of honesty by the presiding judge...

We have seen that in Montreal within the year.

The problem is apparently an insoluble one for the ordinary citizen—for the Common People. They have the very greatest concern. For they furnish the capital of the banks' organization; they furnish the deposits for their operation. In the last analysis, they are the banks!

But what do the people know about it? What control have they in practical operation—these shareholders and stockholders? None apparently whatever.

The shareholders and depositors put themselves—and their money—in the hands of professional and so-called expert financiers, who head the banks, who are supposed to know all about the safeguarding and proper, and honest, investment of the people's savings and hoardings. We have recently seen the latter betrayed, and stripped of their hoards.

This done, one section of the professional bankers "come to the rescue" after a fashion—or do not—as their judgment and the circumstances, in their wisdom!—prompt. Enigmatic comment is the most common contribution of these gentlemen of high financial attainment.

The Government—otherwise the politicians who take that name unto themselves—disavows any responsibility.

As we see in the Cameron case, the subject—though it involves millions of dollars—becomes enmeshed in the providential entanglement of legal red-tapeism, which is another name for inaction and a deep, sinister barrage of silence. This is—was—the contribution of The Law—the courts of the land.

And so it goes.

The people pay—through the nose; they have not much to say. And what they do say is regarded with a sort of scornful pity, as amateurish pipings, and as ineffective beatings, so far as he banking supermen, and political professionals, in the head offices of the banks and the portfolios of government, are concerned. Is that not a faithful picture of the situation as we know it?... I will make it still plainer.

Then, as we also know, the people, in due course, are supposed to, and do, forget. The trap is set and baited again. Then comes a day when it is sprung once more, in periodic fashion, as it were. The "glorious circle" is thus rounded out; it widens—enlarges—each time. What are the people going to do about it? That is a serious, all-important question. Let us consider it in the light of facts on record, easily come at, I propose to rectify some of them.

Throughout the whole processes outlined here, in the simplest language, and with absolute fidelity to fact, have we not constantly forced on us the idea that Canada's banking system is the best in the world? It may be. But to-day we begin to think it is not good enough. That point need not be labored. We have the denial of the excellence of the system in the failure of the Merchants Bank and the Home Bank too recent-

ly in mind. In the one case, the bank was robbed,—if not completely wrecked,—by a group of mad speculators in Montreal. In the case of the Home Bank, it will undoubtedly be shown, according to present and plentiful evidence, that money was unwarrantedly loaned in too great amounts, to too highly speculative industrial enterprises, and thus locked up, or became "frozen", or lost. There is already evidence, too, that the "inside" management of the Home Bank knew the collapse, or crisis, was approaching so long ago as six months; that the President then began to dispose of his stock holdings, thus to escape personal responsibility as to double liability in this respect. (1)

Meantime—mark this!—the official reports, or returns, of the Home Bank, sent to the Ottawa Government from the head office, in Toronto, gave no hint of the untoward condition of the bank itself. It was the same as with the Merchants Bank. The Government was deceived, and it says even now it cannot prevent deception. That astounding statement is true, as I will show.

Indeed, the Government, so-thought wise, by the people, engaged in perpetuating another ten-years' enactment of the present Canadian Bank Act, was chiefly engrossed during the past session, when the financial storm was brewing, in extolling the virtues of that legislation. That act, as passed at Ottawa, was practically a replica of the old act. The deep concern of the Government, as evidenced in the House of Commons, once the bill reached there from the Banking Committee, was to push it through without delay, without amendment. The Government was legislating, so to put it, to allow banks of more or less shakiness to continue to deceive the Finance Department.

For Mr. Fielding, Minister of Finance, on March 15, 1923,—(vide Hansard of the date named)—the President of the Home Bank two and a half months before having ordered his stock to be sold—embodied these words in the resolution to extend, for ten years, the Canadian Bank Act:—

"Resolved, that it is expedient... to authorize the payment out of Consolidated Revenue Fund of remuneration to auditors for special examination of the affairs or business of banks, which the Minister of Finance may require to be made"....

That motion was agreed to by Parliament. ... Did the Canadian Bankers Association, we may well ask, hear no whisper of the Home Bank trouble at this time? Are we not justified in thinking that they did? Was the attention of Mr. Fielding, or Parliament, directed to that bank, by bankers, so that an audit (as of terms of the resolution) should be made? It was not done. But I shall quote an utterance bearing indirectly on that point, as having been made in the Banking Committee. It will show that the presidents of the Canadian banks dodged the issue. They dodged cross-examination. Why? Read on.

Following Mr. Fielding's utterance, as above, thereafter for three months, until June 13, 1923, the new Bank Act was considered in a special Banking Committee of Parliament. For these three months the whole minutiae of Canadian banking was open to inspection, probe, and determination as to propriety. On the date named, when the bill again came to Parliament, Hon. Mr. Fielding declared, from his place in that Chamber:—

"I doubt if any measure submitted to the house has received more careful consideration than was given to the bill now before us.... I do not think the people will expect us to engage in a very protracted discussion of the subject in the House." (1)

Despite this apologetic utterance, Mr. Fielding was told then and there by a Western member:—

"...we were told in Committee by the Bank Presidents that they did not want to pass through the ordeal of being cross-questioned.... We were told that if the facts of the case were given to the public, they might cause such general unrest as would produce very disastrous effects upon our financial system.... We ought not to be afraid of full light being thrown upon all questions.... Either we, as a people, must own — or democratically control — these great financial institutions, or they will absolutely own and control us!"

Subsequently, it was shown that the request to have the ex-General Manager of the Merchants Bank and the Home Bank too recent-

(Continued on page 4)

Les meilleures pages des derniers livres

par Jean SARMENT

Une opinion répandue veut que les qualités de romancier et d'auteur dramatique s'excluent réciproquement. Si cette règle est vraie, elle comporte des exceptions et Jean Sarment est l'une d'elles. Le beau dramaturge de "La couronne de carton" est un romancier authentique et de la bonne race, qui, par surcroît, se souvient d'avoir été poète, d'avoir écrit "Le cœur d'enfance".

Tout en nuances, "Jean Jacques de Nantes" nous retrace l'existence sans vives joies mais sans catastrophes, la destinée médiocre d'un humble. Le récit est couleur de cendre, un peu comme une toile de Carrière dont il a emprunté le charme étrange et puissant.

Maurice DUPLAY.

Les fiançailles auront lieu dans dix jours... Elle a de très beaux bras, fermes et ronds. S'il les a vus, ce n'est point par indiscrétion mais parce qu'il y a toujours une épingle qui la pique en haut du bras, près de l'épaule, ou un insecte qui se glisse dans la manche et qu'on ne trouve pas, après recherches... De beaux bras... oui...

L'oncle Charles se chargera de fournir le champagne au prix du gros "sans prélever sa commission". Elle a deux amies charmantes, qui seront ses demoiselles d'honneur, promptes à rougir comme Clara... Des que l'une des trois rougit, elle chuchote le pourquoi à l'oreille de ses deux amies... et toutes trois s'empourpreront ensemble... et rient, et se mordent les lèvres "sans faute de ficelles" pense Jean-Jacques.

N'écoutez pas, Jean-Jacques!... Vous êtes un vilain!... Tournez-vous... Ce sont des secrets entre nous!... Comme c'est innocent, les jeunes filles!... Et Jean Jacques rougit à son tour devant une innocence aussi parfaitement graduée.

... Ils auront un petit appartement au quatrième, rue des Arts — Jean Jacques passait par là pour aller à l'école — La rue est calme, loin des cortèges de mi-carême... Ils auront quelques meubles et l'épicière fait un choix, parmi ses calendriers périmés, d'images militaires ou allégoriques qui, sous un verre "feront aussi bien que la peinture".

... Les fiançailles... dans dix jours... Non! même pas!... Dans huit jours... et Jean Jacques avec nonchalance remet chaque soir au lendemain l'examen de conscience, qui lui dira s'il est heureux ou s'il ne l'est pas.

Et le jour où il entreprit cet examen de conscience, il sentit nettement qu'à lui seul, il n'oserait jamais y répondre. Avec une angoisse soudaine, qui du cœur lui passa dans les membres et pendant deux jours put le faire croire atteint d'une maladie nerveuse, il chercha du secours. Il se tourna vers ces semaines de quasi-indépendance où, sorti de lui-même "il avait eu des vues" sur son passé et son avenir.

Il voulut voir Jean Cagoule, et lui demander conseil. Pour être sûr de le rencontrer, il lui écrivit. Il attendit la réponse trois jours, avec la hâte de la recevoir, le premier, la crainte qu'elle arrivât le troisième. La réponse ne vint pas. Jean Jacques vit dans le silence de Jean Cagoule l'arrêt du destin, qui fait connaître ses intentions, comme chacun sait, par l'intermédiaire d'un sou jeté en l'air, d'une lettre sans réponse ou d'une paille plus courte qu'une autre... Il laissa à son examen de conscience, et renonça à poser à son cœur telle question qu'il redoutait...

Un jeudi soir, il mit au doigt de Clara une bague ornée d'une pierre de couleur, qu'elle apprécia en connaissance, et, au front, un baiser qu'elle se fit un devoir de lui rendre, entre deux portes, plus pressant et plus précis.

LE RESEAU ROUTIER FRANCAIS

CREATION D'UN OFFICE NATIONAL POUR SON AMELIORATION.

M. Le Troquer, ministre des Travaux publics, a fait adopter par le Conseil des ministres un projet de loi ayant pour objet l'amélioration du réseau routier et la création d'un Office des routes.

Aux termes du nouveau projet, cet Office sera un organisme ayant l'autonomie financière et la personnalité civile. Les organes y seront représentés.

Un règlement d'administration publique fixera la composition du conseil d'administration.

L'Office donnera des avis sur tous les programmes de travaux d'aménagement et d'entretien des routes nationales et des routes nouvelles, dites "à grand trafic", dont le projet est soumis actuellement à l'approbation du Parlement.

De plus, cet organisme disposera de recettes normales provenant du budget et également de recettes spécialisées qui seront alimentées par les usagers.

D'ores et déjà, on prévoit que les

véhicules à traction animale servant aux exploitations agricoles, seront exonérés de cette contribution spéciale.

Le programme prévu comporte la transformation de 7,000 kilomètres de routes nationales ou à grand trafic en sept ou huit années. Le budget prévu atteindra environ un milliard et demi. Les travaux coûteront 170,000 francs le kilomètre.

UN MUSEE A CREER

L'Ecole Typographique et la renaissance d'un art en train de disparaître.

Reverrons-nous les belles éditions d'autrefois ?

Depuis plusieurs années la crise de l'apprentissage sévit dans les principaux métiers. D'autre part l'ouvrier connaissant à fond son métier se fait rare. Par suite du rôle plus grand de la machine, l'ouvrier se spécialise de plus en plus. Il s'en suit que la production industrielle prend un caractère d'automatisme, perd cette note personnelle que savent lui donner autrefois ces merveilleux artisans dont nous admirons de nos jours la

vail à l'égal de celui des artistes. Pour expliquer cette évolution qui fait que l'ouvrier n'a plus ni l'amour de son métier, ni l'orgueil de son travail, on dit qu'il s'américanise, alors qu'il serait plus exact de dire qu'il se syndicalise. Il semble en effet que l'on puisse reprocher aux "unions" de pousser leurs adhérents à gagner toujours plus d'argent, sans se soucier outre mesure de la qualité de ce qu'ils produisent, ce qui n'empêche d'ailleurs pas de reconnaître qu'elles ont rendu aux ouvriers d'incontestables services. On peut encore dire que certaines unions américaines ont eu des exigences excessives. A San-Francisco, notamment, on n'avait compté en quinze ans que quinze apprentis plombiers; un par année. L'opinion faisait strictement observer sa loi: seul un fils de plombier pouvait apprendre le métier de son père. On sait encore que les exigences des ouvriers du bâtiment sont devenues telles qu'à New-York la construction est arrêtée... Là encore l'union, notamment celle des briqueteurs, a fait jolusement observer sa loi qui limitait le nombre des apprentis. En dix ans le nombre des briqueteurs a diminué de plus du quart et la construction coûte si cher que les constructeurs n'osent plus y engager leurs capitaux.

A New-York, à San-Francisco, pour remédier au mal, on a créé des écoles professionnelles dont les résultats ne se sont pas fait attendre. Déjà on constate un relèvement des connaissances techniques des ouvriers, ceux qui sortent des écoles connaissent mieux leur métier que ceux qui l'ont appris par la routine abrutissante de l'atelier ou du chantier.

Voilà que l'on va créer à Montréal une école de typographie dont l'objet sera le relèvement de ce beau métier qui, il y a un demi-siècle à peine était encore un art, mais qui aujourd'hui n'est plus qu'un ensemble de connaissances empiriques en train de se perdre. Il y a le compositeur à la machine, celui qui fait les titres, le metteur en page, et chacun, spécialisé dans sa tâche, ignore à peu près tout de celle du voisin. A peine rest-il dans les grands journaux quelques compositeurs d'annonces. Ceux-là ont à la vérité du goût, ils savent tirer parti de leurs caractères. Mais ils sont trop peu nombreux pour faire revivre les belles traditions d'autrefois. Du reste, le voudraient-ils qu'ils ne le pourraient pas, n'en ayant pas le temps. On les pousse à faire vite, car les exigences de la mise sous presse d'un grand journal sont terribles et nos meilleurs ouvriers perdent l'habitude de faire du beau travail.

Pour compléter l'école, il faudrait un musée qui serait l'exemple à côté de l'enseignement. Il faudrait un musée du livre où l'on trouverait les belles éditions d'autrefois: incunables, écrivains, principes et toutes les belles publications modernes, en passant par celles du XVIII^e siècle, qui n'ont pas été dépassées pour l'élégance des caractères, la finesse d'impression, l'incomparable grain du papier. Un appel à la France serait certainement entendu et Montréal compterait un musée de plus. Les jeunes typographes, en remontant aux sources glorieuses de leur beau métier, s'y formeraient le goût, et nos bibliophiles iraient passer des heures enchantées dans le recueillement des salles où, sortant des vitrines, flotterait l'âme du passé.

L'honorable M. Athanase David, créateur de l'école qui fera revivre les belles traditions de la typographie, pourrait créer le musée du livre qui en serait le complément. Il aurait ainsi un titre de plus à la reconnaissance des intellectuels.

Le Tabac de Qualité

OLD CHUM

En boîtes métalliques d'une 1/2 lb. — et en paquets

LETRE D'AMOUR

Le langage de la passion peut se revêtir de formes diverses, mais, au fond, il est toujours le même. Voici ce qu'écrivait un galant homme à celle qu'il adorait, et qu'il appelait "chère petite brebis" :

"Puisse le soleil te donner la vie éternelle! Je désire savoir si tu es en bonne santé. Oh! de grâce, envoie-moi un message pour me l'apprendre et aussi pour me dire quand tu viendras, pour que mon cœur se réjouisse. Puisse-tu vivre longtemps pour l'amour de moi!"

N'est-ce pas charmant? Eh bien! on vient de retrouver ce galant poulet, gravé sur une brique, découverte sur l'emplacement de l'antique Babylone. Ainsi s'exprimait cet amoureux, plus de deux mille ans avant Jésus-Christ... Fait-on mieux aujourd'hui?

Les Merveilles des Mille-Iles



Il y a des milliers d'îlots enchanteurs sur le parcours du majestueux Saint-Laurent, qui se prolonge sur une distance d'au-delà de mille milles, du lac Ontario à l'Océan; mais, il n'y a pas de doute, l'endroit le plus idéal du grand fleuve se trouve entre Kingston et Brockville. Ce coin enchanteur est universellement appelé le Lac des Mille-Iles, à cause des myriades d'îlots magnifiques parsemés ici et là qui donnent de la magnificence à cette merveilleuse partie du Saint-Laurent. Nous ne pouvons pas tenter une longue description des merveilles que l'on rencontre à cet endroit, parce que l'espace nous manque. Kingston a été fondée au dix-septième siècle comme un poste d'échange sous le nom de Cataracti. En 1673 Frontenac y érigea un fort qui portait son nom. Vingt ans plus tard les Iroquois détruisirent le fort et massacrèrent tous ses habitants. Plus tard les Loyalistes s'établirent à cet endroit qu'ils nommèrent Kingston. Ce fut là que fut fixée la base navale anglaise sur le lac Ontario. Les bateaux de la ligne Toronto-Montréal font escale à Kingston avant d'atteindre Prescott. Après avoir laissé Kingston l'imagination ne peut pas concevoir le merveilleux kaléidoscope qui se déroule aux yeux de Manatona, le gardien du Grand Esprit comme les sauvages appelaient cette partie du Saint-Laurent. La légende veut que le puissant Hiawatha rencontré à cet endroit deux robustes Onondagas et qu'il leur proposa une alliance des tribus indiennes des Six Nations. C'est cet endroit que nos voisins américains ont choisi pour y ériger leurs superbes villas qui donnent un intérêt vital à cette partie de notre pays. Le "chenal perdu" se trouve parmi ces îles, et c'est dans ce chenal où, en 1758, les Anglais sous Lord Amherst, en route d'Oswego à Montréal, s'aventurèrent par erreur et furent pris en embuscade par les Français et leurs alliés, les Hurons. Ils en sortirent victorieux bien qu'ils perdirent une chaloupe montée de marins. De là le nom que l'on a donné à ce chenal.

Les Mille-Iles ont une histoire fameuse. L'île Carleton fut le rendez-vous de Thayendandage, le terrible Chef des Six Nations qui semait partout les massacres. Pendant la révolution américaine cette île fut le célèbre refuge des loyalistes de New-York, de l'Pennsylvanie et du New-Jersey. Une autre île connue sous le nom de "Devil's Oven" fut habitée par Bill Johnson, le pirate des îles Thousand. Une autre île favorite est la "Lost Lover Island" où une jeune indienne se noya dans de vaines recherches pour retrouver son amant. Clayton est souvent surnommé la porte des Mille-Iles. C'est là où les passagers de la Canada Steamship Lines, en route pour la métropole, changent de bateau pour sauter les rapides. C'est un endroit de villégiature très populaire, surtout parmi les Américains, et d'ici le voyage sur la baie d'Alexandria offre des attractions enchanteuses par ses magnifiques résidences. L'île Hart se projette d'une façon préminente. L'histoire racontera plus tard la romance attachée au château qui fut construit sur cette île au coût d'au-delà d'un million par un riche Américain. Ce somptueux manoir est maintenant en décadence. D'après la romance pathétique que l'on en sait cet immense palais, avec ses tourelles élevées, fut construit pour sa femme par un mari qui l'adorait, mais elle mourut avant qu'il ne fut terminé. Il fut si affecté qu'il n'en fit pas compléter la construction et qu'il ne voulut même pas l'habiter. Il est là, subsistant l'outrage du temps, tel qu'il apparaissait au moment de la mort de la femme aimée.

Si vous voulez faire des petits fours, des petits pains chauds, etc., à la croûte dorée, ferme et casante et à la mie blanche, légère, appétissante, vous n'avez qu'à employer la

FARINE REGAL

Une farine parfaite, douce, fine et homogène, préparée avec la crème des blés canadiens dans les moulins les plus modernes.

Vendue partout en sacs de 7-14-24 1/2 et 98 livres, et en barils de 98 et 196 livres.

St. Lawrence Flour Mills Company, Limited
MONTREAL

A NEW EDITION

Five Hundred Copies Only

MACNAB'S CELEBRATED PAMPHLET OF THE DREADNOUGHT SERIES, ENTITLED "THE TWIN GODS OF PUBLIC PERFIDY: TASCHEREAU — GOUIN".

On sale at Desjardins, Corner of Guy and Dorchester Streets. Orders filled: Tel. Melrose 2622 W.

PLAIN SPEAKING FOR THE PLAIN PEOPLE!
TWENTY-FIVE CENTS THE COPY.

Un service bancaire dans le monde entier

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Cette banque avec 572 succursales au Canada et à Terre-Neuve et 110 aux Indes Occidentales, Cuba, Amérique Centrale et du Sud, ainsi qu'à Londres, New-York, Paris, Barcelone et avec ses correspondants dans toutes les parties du monde, offre au public un service bancaire direct dans tous les centres financiers et commerciaux. Nous vous invitons à consulter nos gérants, qui se feront un plaisir de placer toutes nos facilités à votre disposition.

LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449, STE-CATHERINE EST, - - MONTREAL

Vous obtiendrez toujours la meilleure qualité, le service le plus efficace et des prix beaucoup plus bas que les fournisseurs du marché, en faisant vos achats chez

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449, STE-CATHERINE EST, - - MONTREAL

DORVAL JOCKEY CLUB

REUNION D'AUTOMNE

DU 11 AU 18 SEPTEMBRE

SEPT COURSES TOUS LES JOURS. Beau ou mauvais temps. PREMIERE COURSE A 2.45 p.m. (Heure avancée).

PRIX D'ENTREE : \$2.00 (TAXE COMPRISE)

LA MAITRISE DE SOI-MEME

AU MOYEN DE L'AUTOSUGGESTION CONSCIENTE

PAR LE PROFESSEUR COUE

(Suite)
Mme T..., de Nancy. Neurasthénie, dyspepsie, gastralgie, entérite, douleurs dans différentes parties du corps. Elle se soigne depuis plusieurs années avec un résultat négatif. Suggestion de ma part, autosuggestion journalière de la sienne. Amélioration sensible dès le premier jour; cette amélioration se continue sans interruption. Actuellement, cette personne est guérie depuis longtemps au moral et au physique. Elle ne suit plus aucun régime. Il lui semble qu'il lui reste un peu d'entérite, mais elle n'en est pas sûre.
Mme X..., sœur de Mme T... Neurasthénie profonde; elle reste au lit quinze jours par mois, dans l'impossibilité de se mouvoir et de travailler; inappétence, tristesse, mauvais fonctionnement de l'appareil digestif. Guérison en une seule séance. Cette guérison semble devoir être durable puisque, jusqu'ici, il n'y a pas eu la moindre rechute.
Mme H..., à Maxéville. Eczéma généralisé. Il est particulièrement intense à la jambe gauche. Les deux jambes sont enflées, surtout aux chevilles; la marche est difficile, douloureuse. Suggestion. Le soir même, Mme H... peut faire plusieurs centaines de mètres sans fatigue. Le lendemain, les pieds et les chevilles sont désenflés et ne renflent plus depuis. L'eczéma disparaît rapidement.
Mme P..., à Laneuveville. Douleurs dans les reins et les genoux. La maladie dure depuis dix ans et va en empirant chaque jour. Sugges-

tion de ma part et autosuggestion de la sienne. L'amélioration est immédiate et augmente progressivement. La guérison s'obtient rapidement et dure toujours.
Mme Z..., de Nancy, a contracté en janvier 1910 une congestion pulmonaire dont elle n'est pas remise deux mois après. Faiblesse générale, inappétence, digestions mauvaises, selles rares et difficiles, insomnie, sueurs nocturnes abondantes. Dès la première suggestion la malade se sent beaucoup mieux; au bout de deux jours, elle revient et me dit qu'elle se trouve tout à fait bien. Toute trace de maladie a disparu, toutes les fonctions s'accomplissent normalement. Trois ou quatre fois, elle a été sur le point de transpirer, mais chaque fois, elle s'en est empêchée par l'emploi de l'autosuggestion consciente. Depuis ce moment, Mme Z... se porte à merveille.
M. X..., professeur à Belfort, ne peut parler pendant plus de dix minutes à un quart d'heure sans devenir complètement aphone. Différents médecins consultés ne lui trouvent aucune lésion dans les organes de la voix; l'un d'eux lui dit qu'il a de la sénilité du larynx et cette affirmation le confirme dans l'idée qu'il ne pourra jamais se guérir. Il vient à Nancy passer ses vacances. Une dame que je connais lui conseille de venir me trouver; il refuse d'abord, enfin il y consent malgré son incrédulité absolue dans les effets de la suggestion. Je lui en fais néanmoins et le prie de revenir le surlendemain. Il revient le jour dit, et me raconte que, la veille, il a causé tout l'après-midi, sans devenir aphone. Deux jours après, il revient encore, l'aphonie n'a point reparu, bien que M. X... ait non seulement beaucoup causé, mais qu'il ait encore chanté la veille. La guérison a persisté jusqu'ici et je suis absolument convaincu qu'elle durera toujours.
Avant de terminer, je tiens à vous dire encore quelques mots sur la manière d'appliquer cette méthode à l'éducation et au redressement des enfants par leurs parents.
Ceux-ci doivent attendre que l'enfant soit endormi. L'un d'eux pénètre avec précaution dans sa chambre, s'arrête à un mètre de son lit et lui répète quinze ou vingt fois en murmurant

toutes les choses qu'il désire obtenir de lui, tant au point de vue de la santé, du sommeil, que du travail, de l'application, de la conduite, etc... puis il se retire, comme il est venu, en prenant bien garde d'éveiller l'enfant.
Ce procédé extrêmement simple donne les meilleurs résultats et il est facile d'en comprendre le pourquoi. Quand l'enfant dort, son corps et son être conscient se reposent; il est donc possible ainsi d'être annihilés; mais son être inconscient veille; c'est donc à ce dernier seul que l'on s'adresse et, comme il est très crédule, il accepte ce qu'on lui dit, sans discussion et, petit à petit, l'enfant arrive à faire de lui-même ce que les parents désirent.

Conclusion

Quelle conclusion tirer de tout cela? Cette conclusion est bien simple et peut s'exprimer en peu de mots: Nous possédons en nous une force d'une puissance incalculable qui, lorsque nous la manions d'une façon inconsciente, nous est souvent préjudiciable. Si, au contraire, nous la dirigeons d'une façon consciente et sage, elle nous donne la maîtrise de nous-mêmes et nous permet non seulement d'aider à soustraire nous-mêmes ou les autres à la maladie physique et à la maladie morale, mais encore de vivre relativement heureux, quelles que soient les conditions dans lesquelles nous puissions nous trouver.
Enfin et surtout, elle peut, elle doit être appliquée à la régénération morale de ceux qui sont sortis de la voie du bien.

CE QUE PEUT L'AUTOSUGGESTION

Observations

M. D..., à Jarville; paralysie de la paupière supérieure gauche. — Se rend à l'hôpital, où on lui fait des piqûres à la suite desquelles la paupière se soulève; mais l'oeil gauche était deviné de plus de 45 degrés vers l'extérieur. Une opération semblait être nécessaire.
C'est à ce moment qu'il vient à la maison et

que, grâce à l'autosuggestion, son oeil reprit peu à peu sa position normale.
Mme L..., à Nancy; douleurs ininterrompues du côté droit de la face, durant depuis plus de dix ans. — Visites à de nombreux médecins dont les ordonnances ne produisent aucun résultat. Opération jugée nécessaire. La malade vient le 25 juillet 1916; l'amélioration est immédiate et, au bout d'une dizaine de jours, la douleur a complètement disparu.
Pas de récurrence jusqu'au 20 décembre de la même année.
T... Maurice, huit ans et demi, à Nancy; à les pieds bots. — Une première opération guérit, ou à peu près, le pied gauche, le pied droit restant malade. Deux nouvelles opérations n'ont pas plus de succès.
On m'amène l'enfant, pour la première fois, en février 1915; il marche assez bien, grâce à deux appareils qui lui redressent les pieds.
La première séance amène immédiatement du mieux et, après la deuxième, l'enfant marche en chaussures ordinaires. L'amélioration est de plus en plus grande. Le 17 avril 1916, l'enfant va bien. Cependant son pied droit n'est plus aussi solide, par suite d'une entorse qu'il s'est donnée le 20 février 1916.
Mlle X..., à Blainville, plaie au pied gauche, probablement d'origine spécifique. — Une légère entorse a déterminé un gonflement du pied, accompagné de douleurs vives. Différents traitements n'ont eu qu'un résultat négatif; au bout d'un certain temps il se déclare une plaie suppurante qui semble indiquer la carie d'un os. La marche devient de plus en plus difficile et douloureuse, malgré les traitements suivis. Sur le conseil d'une ancienne malade guérie, elle vient me trouver. Dès les premières séances, un mieux sensible se manifeste. Peu à peu, l'enflure s'atténue, la douleur devient de moins en moins intense, la suppuration est de plus en plus faible et, finalement, la cicatrisation se fait. Ce processus a demandé quelques mois. Actuellement, le pied est presque normal; cependant, bien que la douleur et l'enflure aient complètement disparu, la flexion du pied en arrière n'est pas complète, ce

qui détermine chez la malade une légère claudication.
Mme R..., à Chavigny, métrite datant de dix ans. — Vient à la fin de juillet 1916. L'amélioration est immédiate, les pertes et les douleurs diminuent rapidement. Le 29 septembre suivant, il n'y a plus ni douleurs, ni pertes. Le flux mensuel, qui durait de huit à dix jours, se termine au bout de quatre jours.
Mme H..., rue Guilbert-de-Pixérecourt, à Nancy, 49 ans. Est atteinte d'une plaie variqueuse, datant de septembre 1914, qu'elle soigne sans succès d'après les conseils de son docteur. La partie inférieure de la jambe est énorme (la plaie, de la largeur d'une pièce de deux francs et pénétrant jusqu'à l'os, est située au-dessus de la cheville), l'inflammation est très intense, la suppuration abondante et les douleurs sont extrêmement violentes.
La malade vient pour la première fois en avril 1916. L'amélioration, qui commence à se manifester dès la première séance, se continue sans interruption. Le 18 février 1917, la jambe est complètement désenflée, la douleur et le démanchement ont disparu; la plaie existe encore, mais elle n'est pas plus large qu'un petit pois et n'a plus que deux à trois millimètres de profondeur; elle suppure encore très légèrement. En 1920, la guérison est complète depuis longtemps.
Mlle D..., à Mirecourt, 16 ans. Crises nerveuses depuis trois ans. Ces crises, d'abord peu fréquentes, se sont rapprochées de plus en plus. Quand elle vient me voir, le 1er avril 1917, elle a eu trois crises pendant la quinzaine précédente. Jusqu'au 18 avril, aucune crise ne s'est manifestée.
Nous pouvons ajouter que cette jeune fille a vu disparaître, dès le début, des maux de tête dont elle souffrait presque constamment.

(A suivre)

CHRONIQUE DE LA CORNE BASSE

"Qu'il ne soit pas non plus artiste."

Souvent il m'arrive de recevoir, au Petit Parisien, la visite d'inconnus que tourmente l'ambition d'écrire dans les feuilles. Je les reçois toujours. L'art de refuser les entrevues m'est étranger; je ne serai jamais ministre, ni secrétaire d'un théâtre. Je les reçois un peu par vergogne, un peu par mauvaise curiosité. Leurs noms obscurs, inscrits sur les petites fiches rouges (nom de visiteur... objet de la visite...) volent aux mains des garçons, dans les couloirs, galeries et entrepôts du grand paquebot journalistique. La porte de ma cabine s'ouvre: l'ambitieux se tient sur le seuil, son chapeau à la main, le regard fixé sur mon gros ventre, l'air hardi. Il a vingt ans, un parapluie, un baccalauréat. Sa mise est d'un boxeur pauvre ou d'un commis de préfecture, selon. Ceux-là viennent des grands magasins, ceux-ci de leurs départements. Ils connaissent tous les journalistes du temps: polémistes, auteurs de "filets quotidiens", grands reporters et les survivants de la chronique, de même que les jeunes sportsmen savent par cœur les noms des champions, recordmen, joueurs internationaux et vétérans. Vingt ans! A cet âge on est toujours le Bottin ambulatoire de quelque chose. Mais ces vingt ans-ci diffèrent des nôtres en ce qu'ils s'inquiètent avant tout des appointements: La Fouchardière... Carpentier... Vautel... Pellissier.

— Combien gagnerai-je d'abord ?
 La jeunesse de 1922 porte des cheveux courts et des compets repassés. Elle ne va plus, sur les Buttes, provoquer Paris; elle le grignotte; elle ne raille plus l'oncle Sarcey, ah non !
 Elle le venge.

Cependant les poètes attendent, au bout des ponts, les adolescents qui n'ont plus le goût des voyages au pays latin. Les glaces se terminent aux murs des brasseries lyriques et la moleskine des banquettes pris cette consistance humide et mate et cette odeur de fumée refroidie qui imprègne et révèle les épaves de cafés. C'est fini. Vallès n'a pas perdu son temps, ni Balzac. C'est Vingtans qui a raison contre Rodolphe, de même que Lousteau, ayant une bonne fois asservi d'Arthez, ne redirait plus, à présent, ce qu'il disait au pâle Rubempré, sous les marronniers du Palais-Royal. Car Lousteau n'aime pas à braver le ridicule. La poésie des marseillais s'en est allée avec les plumes d'oie; les beaux loisirs des jeunes écrivains ne sont plus de mode, depuis que chacun porte, acroché au rebord de sa poche, un porte-plume américain. Il ne croyait pas si bien dire le courtier de publicité qui inventa que le "stylo c'est l'homme". Tous ceux qui viennent me voir au Petit Parisien ont des stylos et quelques-uns, pour faire riche, montrent à côté du bouchon de noir celluloïd le bouton nickelé d'un porte-mine à changement de vitesse. Tout ce qu'il faut, voyez-vous, pour l'interview d'une cabote ou d'un savant, tout ce qu'il faut pour entrer dans la carrière.

Savent-ils ce qui les attend ?
 On les attachera d'abord à la brouette nocturne des faits divers. Ils iront de même chercher le cours des halles. S'ils sont bien sages, et s'ils ont des gants, on fera d'eux quelque chose. Sous la pluie, dans la crotte, ils courront après tout le monde, et, pour satisfaire d'innombrables chefs d'informations, ils poseront à Deibler, à Sarah Bernhardt, à Sacha Guitry des questions saugrenues, en cachant leurs pieds crottés sous les fauteuils. Et, s'ils ont l'espoir tenace, l'estomac solide, le cœur accroché, ils attendront leur tour de signer en tête des journaux. S'ils ont un peu de chance, le talent qu'ils possèdent ne les empêchera pas d'y parvenir. Ils connaîtront alors la misère de se renouveler chaque jour. Lousteau vivait d'écrire un article par semaine. Tant de facilité émerveillait et effrayait Barbey d'Aurevilly ! Un article par jour ne suffit plus à nourrir son auteur. Il lui faut, à présent, se colleter avec l'idée qui s'échappe; il doit saisir à la gorge sa propre pensée. Il se règle lui-même comme un lami noir à boniment. Il s'use. Il jette au vent le meilleur de lui-même. Ce qu'il dépense en un an d'esprit, de savoir, de jugement — et de grammaire, suffirait à assurer la carrière de trois cent soixante-cinq André Gide. Mais il est journaliste. On ne mêle pas les genres. Il écrit pour l'oubli. Et l'oubli viendra, il viendra plus vite pour l'ouvrier de lettres, pour le mâle généreux de son cœur et de son ouvrage, que pour tel ou tel petit bourgeois de la N. R. F., dont les *permettêtes*, les *malgré que*, les *voire même*, et autres délicatesses, enchantent les derniers gladiateurs de l'art pur.

Tu vieilliras, jeune homme. Et tu seras un vieux reporter.
 Cet homme aux tempes grises vieillit dans les courants d'air, l'odeur des flics et sur les tapis des grands mariages, ce fêtu sali par les ruisseaux de Paris, c'est un vieux reporter. Homme rare ! C'est qu'on meurt jeune dans le métier. Et cela vaut mieux que de devenir le cheval de fiacre, le canasson somnolent et résigné des bagnoles de nuit relégué par la clameur des taxis, de station en station, jusqu'aux abords des gares suburbaines; le vieux bourrin qui connaît par cœur tous les pavés, tous les réverbères, tous les bistrotts à cochers et qui, le nez dans son avoine trempée de pluie, les pieds dans les flaques, les flancs pelés par la sous-ventrière, rêve de suicide et d'abattoir.

Pourtant il vint un jour, lui aussi, avec son baccalauréat et son parapluie; il alla, lorsqu'il avait vingt ans, s'asseoir en face d'un journaliste à gros ventre. Pour son malheur, il plut. On l'attela, et il partit à travers la ville: cent fois le même carrefour, cent fois le même côté, cent fois le même tournant. Il ne changeait que de cocher et de remise. Il partait, tout ivre d'avoir vu, entre deux portes, Mendès, Mirbeau, Scholl ou Bauer. Il tirait courageusement sa carriole. Il vivait d'un mirage: être, un jour, connu. Au premier signe de lassitude, il obtenait de mettre son nom au bas de quelque reportage parisien.

J'en sais un qui ne signa qu'une fois: un entretien avec Renan sur les chansons de Paulus et le général Boulanger, en 1889. Il se crut hors d'affaire; il en parla encore dans l'escalier de la Maison des Journalistes. Pauvre vieux.

Plus on *dope* le cheval, plus vite il est fourbu. Après cinq ans, six ans, dix ans de labeur sinistre, le rédacteur sans moyens (chance, talent, culot) voit arriver quelque heureux et jovial garçon, qui, d'un pas, franchit la barrière devant quoi, lui, l'homme qui reçut les confidences de Renan, plétine tête basse depuis tant de mois, tant d'années. Puis c'est encore un nouveau venu, toujours des nouveaux. Les éphémères célébrités de la profession se forment et se déforment sous les regards des pauvres bougres qui s'étonnent, puis s'indignent. Voici le mauvais âge, celui de l'airissement, de l'envie, des ragots de corridor, des rancunes qui s'assouviennent en échos perfides, en racontars fielleux. L'homme trotte toujours dans Paris, entre la préfecture de police et les ministères. Il fait maintenant avec cynisme son affreux métier. Il y a du cuir de ses talons sur les plates-formes de tous les autobus. Son nom, jamais imprimé, on le connaît dans le monde des roussins et des larbins. Mais la misère s'est accrochée à lui; elle ne le lâchera pas. Il décourage l'occasion.

Un jour, M. Bunau-Varilla, au sortir d'un banquet, ne trouva point sa limousine. Il regagna son journal en compagnie d'un pauvre hère de rédacteur, son employé, dans un taxi.

— Combien gagnez-vous chez moi, dit-il.
 — Six cents francs.
 — C'est peu, mon ami.

Le cœur du pauvre se dilata. Mais le patron regarda les souliers de son compagnon, et :

— C'est peu, reprit-il, mais vous avez peu de besoins.

Les années passent. Les mauvais sentiments s'usent comme les grands espoirs. L'homme se contente d'un état qui le fait vivre. Puis il devient peu à peu un vieux journaliste. A force de se voir "doubler" sur la route, il ralentit le pas. L'âge vient; l'âge est venu. Pour comble de misère, le peu de talent que possédait l'interviewer de Renan s'est démodé. Les secrétaires de rédaction se lassent de retaper sa copie. Il n'est plus à la page. On le tolère quelque temps. Puis les nouveaux venus le refoulent, et le voilà, entre un pot de colle et des ciseaux, aux tables noires d'un journal confidentiel, où son labeur n'est qu'un prétexte à de vagues combinaisons. L'honnête bougre qui, jadis, au temps où Renan l'accueillait eut refusé son âme au prix d'un château, sert maintenant un fripon balzacien; il ferme les yeux derrière ses binocles rouillés.

Il y a, dans ces ruelles étroites et houleuses qui avoisinent la Bourse, des gargottes où les patriarches du chien-crevé broutent en silence de minces biftecks arrosés de larmes. Les enfants de la Victoire, qui ne perdent pas leur temps en rêveries, ne s'attardent guère à contempler ces épaves. Comment leur viendrait-il à l'idée que ces tristes vieux au teint gris, au cheveu pauvre, à la moustache recuite, ce sont leurs propres

images — les débris d'eux-mêmes après trente ans de "marbre" d'interview ou de Chambre? Il y a cela de beau, dans la jeunesse, qu'elle écoute distraitement les anecdotes et qu'ainsi elle ignore la vicieuse uniformité du monde. Elle croit ainsi que les vaincus ne lui ressembleront jamais ou qu'en d'autres termes la défaite n'est que la vieillesse de la sottise...

Pourquoi dire aux gens la vérité de leur destin? Si, à vingt ans, Clemenceau s'était vu périr devant le socle de Saint-Hermine, il se fut préparé à de pires cruautés envers les hommes et envers lui-même. Mais il ne savait pas? Nul ne sait. Tant mieux! Donnons des coupe-file et des mensonges à ces jeunes gens.

Il faut bien, n'est-ce pas? que les journaux paraissent.
 Henri BERAUD.

(Les cahiers d'aujourd'hui).

PAVAGE SILENCIEUX

IL CONSISTE A REVETIR LES CHAUSSEES EN CAOUTCHOUC

On parle beaucoup à Boston de mettre à l'essai un pavage dont on dit le plus grand bien. Le champ d'expérience est déjà choisi: les quatre rues qui encadrent l'hôpital municipal.

Le nouveau pavage se présente sous la forme de blocs de caoutchouc d'un pied de longueur, de quatre pouces de largeur et de deux pouces d'épaisseur. Un procédé spécial de vulcanisation permet de souder les blocs les uns aux autres.

Ils présentent ainsi une surface homogène, sans solution de continuité et dont l'aspect général est assez semblable à celui de l'asphalte. Le pavage en caoutchouc présente de nombreux avantages considérables. Les automobiles passent dessus sans risque de dérapage, le pneu à son contact formant succion. Il n'est pas affecté par les éléments. Il ne se contracte pas au froid, ne se dilate pas à la chaleur. Il est silencieux et dure indéfiniment. La seule objection à la généralisation immédiate de son emploi, c'est que son prix de revient est sensiblement plus élevé que celui du pavage en bois ou en granit. Mais comme il dure beaucoup plus longtemps, il coûte en réalité moins cher.

Depuis quarante-trois ans, les Anglais utilisent à Londres, à Highgate pour être précis, le pavage en caoutchouc. Bien qu'il soit soumis à un dur usage, les frais d'entretien en sont presque nuls. Le pavage en caoutchouc n'est donc un nouveau type de ce côté-ci de l'Atlantique. Au fond les Américains sont horri-

blement vexés de constater que les Anglais les ont dépassés en quelque chose. Car le pavage en caoutchouc est incontestablement un progrès, ne serait-ce que par sa qualité d'être silencieux. Sans compter qu'à marcher sur du caoutchouc nous aurions le pas élastique.

Argentine et Canada

DIFFERENCE ENTRE LE CREDIT DE CES DEUX PAYS AUPRES DES FINANCIERS AMERICAINS.

L'Argentine qui, à l'exception du Brésil, pays de plus de dix millions d'habitants, le plus développé, le plus riche de l'Amérique du Sud, négocie à New-York un emprunt de cinquante millions, portant six pour cent. Les Argentins trouvent que ces messieurs de la haute-banque américaine ont la dent dure, et sans doute ont-ils raison, puisqu'on ne leur offre que 92 de leurs titres alors qu'ils espéraient toucher cent.

A ce sujet il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que le Canada récemment a placé à New-York un emprunt de 5 p. c. à 20 ans, à 97 1/2.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars cinquante cents par action sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après lundi, le premier octobre prochain, aux actionnaires enregistrés samedi le quinze septembre prochain, à midi.

Par ordre du conseil d'administration,
 A. P. LESPERANCE,
 Gérant-général.
 Montréal, le 28 août 1923.

extrêmes ne se touchent pas, du moins à Wall Street.

Peut-être l'Argentine ne doit-elle s'en prendre qu'à elle-même de l'affaiblissement de son crédit. A plusieurs reprises, depuis quelques années, le monde du placement a eu à se plaindre des procédés malhonnêtes de certaines de ses provinces, qui prenaient des moyens plus ou moins détournés pour dépouiller leurs créanciers: ce n'est pas ainsi qu'on gagne la confiance des prêteurs.

Pour réchauffer, regaillardir et protéger ceux qui campent contre les intempéries et la maladie rien n'égale le GIN CROIX D'OR fabriqué à Berthierville, Que., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt. Trois grandeurs de flacons. Gros-Moyens-Petits The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited, Montreal.

GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR



LES BELLES FOURRURES

Nos nouvelles séries contiennent les modèles les plus récents et les plus distingués, depuis la gracieuse petite cravate en taups jusqu'au luxueux tour de cou en renard ou en vison.

EMMAGASINAGE DES FOURRURES
 La maison se charge de l'entretien et de la conservation des fourrures qui lui sont confiées par sa clientèle.
 CHAS. DESJARDINS & CIE, Limitée
 130, RUE SAINT-DENIS

"L'ETUDE DE COMPTABILITE"

150 RUE MENTANA, MONTREAL.
 EST 3717M
 Cours méthodique de haute comptabilité. Expertise. Audition. Licences, Etc. Service de librairie. Ecrire pour détails.

Il donnait largement son obole sans accepter un remerciement.

CHANGEMENT D'ADRESSE
 Le Dr WILSON-PREVOST, du Wyoming Apartment, New-York, a transféré son domicile à 28 Ave d'Iena, Paris (xvii) Téléphone: PASSY 12.87

VOYEZ L'ECLIPSE

Lundi, le 10 Septembre

Bonne Vieille Bière



LA LUNE ÉCLIPSE LE SOLEIL RIEN N'ÉCLIPSE

Doue

DE PARFAITE MATURITÉ

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

AVOCATS

Rés. 2574 St-Denis
 Cal. 799 W. Main 5228
 Aldéric Blain, L.L., L.
 AVOCAT — ADVOCATE
 50 Notre-Dame Ouest.
 Immeuble Duluth, Chambre 21

FELIX DESROCHERS
 AVOCAT
 20, Rue ST-JACQUES, Ch. 39
 Tél. Main 7019
 Rés.: 869, Rue ST-HUBERT
 Tél. Est 622

Hon. Rodolphe MONTY, C.P., C.R.
 Alfred Duranleau, C.R.
 H. S. Ross, C.R.
 Eugène R. Angers.
 J. C. Martineau.

MONTY, DURANLEAU,
 ROSS & ANGERS
 AVOCATS
 SUITE: 90 ST-JACQUES
 TELEPHONE MAIN 140

ROLAND MAILLET
 Edifice LA SAUVEGARDE
 Main 2556

Tél. Main 1183 Rés. Melrose 224
 Théodule Rheaume, c.r.m.p.
 AVOCAT et PROCUREUR
 Chambre 63, Edifice La Sauvegarde
 92 rue Notre-Dame Est

DOCTEURS

Téléphone Est 7580.

Dr J. M. E. Prevost

Ex-clève des Hôpitaux de Paris, Londres et New-York
 Pendant quatre ans dans les Hôpitaux Militaires en France et en Angleterre. Spécialiste en maladies sexuelles, maladies de la peau et maladies vénériennes.
 HEURES DE BUREAU:
 10 heures A. M. à 8 heures P. M.
 460 RUE ST-DENIS,
 Coin Sherbrooke, Montréal.
 Tel. Est 6958

Dr. Albéric Marin

Des Hôpitaux Militaires Vénériens, France, Angleterre.
 Traitement des maladies de la peau, voies urinaires, syphilis. Consultations: 2 à 5, 7 à 9.
 295 RUE SAINT-DENIS.

DR RENE LAVALLEE

CHIRURGIEN-DENTISTE
 Chambre 112, Bâtisse de la Banque d'Épargne
 502 RUE ST-CATHERINE EST
 (Coin St-Timothée)
 Tél. Est 3226, Montréal

NOTAIRES

JOSEPH L. GIROUARD
 NOTAIRE
 35 RUE ST-JACQUES
 Tél. Main 5030

JOSEPH PROULX
 NOTAIRE
 99 RUE ST-JACQUES
 Téléphone Main 2959

Tél. Main 2287 Rés. Rockland 349

J. E. C. DAoust
 ARCHITECTE
 Diplôme de l'A. A. P. Q.
 successeur de GAUTHIER & DAoust
 180, RUE SAINT-JACQUE
 MONTREAL

HOTEL VICTORIA
 COTE DU PALAIS, QUEBEC
 Un des plus chics hôtels de Québec. — Quelques minutes de marche de la gare Union. — Excellente cuisine, service parfait. — Belles grandes chambres. — Prix: \$3.00 et plus; avec bain: \$3.50 et plus.
 Touristes et hommes d'affaires, venez au Victoria et vous serez satisfaits.
 HENRI FONTAINE, Prop.

Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal, No 4209, Dame Rachel Hoffman, des cité et district de Montréal, épouse en communauté de biens de Solomon Sinclair, marchand du même endroit, demanderesse, contre Solomon Sinclair, du même endroit, défendeur. La demanderesse a pris une action en séparation de biens contre le défendeur.
 Montréal, le 20 août 1923.
 SHULMAN & SHULMAN,
 Avocats de la demanderesse.

Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal, No 4918, Dame Tobá Garesky, des cité et district de Montréal, épouse en communauté de biens d'Abraham Sinclair, marchand du même endroit, demanderesse, contre Abraham Sinclair, du même endroit, défendeur. La demanderesse a pris une action en séparation de biens contre le défendeur.
 Montréal, le 20 août 1923.
 SHULMAN & SHULMAN,

What is the Matter with our Banking System?

(Continued from page 1)

Bank called before the Parliamentary Banking Committee was not acted on. Why not? What of all this in the Montreal newspapers, who now want Home Bank officials put in jail?

Another Western member said this, referring to the Merchants Bank:—

"The old section (of the Bank Act) was just as plain, as explicit, as water-light could make it... but in spite of that fact \$10,000,000 disappeared... An act of Parliament that has a hole big enough to allow \$10,000,000 to slip through requires a new bottom and an overhauling, through and through."

The rejoinder to this straight talk, by Hon. A. K. Maclean, Chairman of the Parliamentary Banking Committee, (soon to be made a Judge of the Exchequer Court, we are assured!) was that:—

"Bank failures cannot be prevented by legislation any more than the commission of crime can be prevented by criminal laws."

What of that extraordinary utterance? Our banking system is thus put on a level with the haphazardly and irresponsibly and murderous gunman, the fight-fingering of the second-storey man? Are these two things properly to be put on the same plane as the vaulted and vaulted protection of the people's savings? Or the boasted special guardianship of our financial experts? It is not nice to think about, nor is it, I think, an apt, or just, citation in a comparative sense. Mr. Maclean had his cue.

Hon. Mr. Maclean again, in the same strain, stressed the importance of the provision of a shareholders' audit clause, embodied in the amended bill; it should, he said, have the result of bringing to the attention of the bank directors "the important facts."

Then, again, on June 20, the all-wise Mr. Fielding glibly declared:—

"I have no proposal before me for any merger; nor do I anticipate any coming at any early date."

In two months and a bit thereafter, the Commerce and Hamilton Banks were merged. Mr. Fielding now knows. He approves, too.

And, again, in the same speech, in summing up the Merchants Bank-Bank of Montreal merger,—to use that term—the Finance Minister excused non-governmental enquiry, apart from the trials-at-law of Messrs. Allan and Macarow, in these words:—

"The depositors have not suffered any. They are not grumbling. The note-holders do not suffer... The shareholders did suffer, and they are not grumbling. There is not an application from any shareholder to interfere in this matter at all. I think they have the good sense to see that by letting the matter alone they get the best results."

More apologies.

Cannot we imagine Sir Lomer Gouin, a director of the Bank of Montreal, sitting alongside Mr. Fielding and nodding approval? That bank knew a "good thing". And Premier King, who three years before rampageously declared that directors of "Big Business" should not be members of Governments? Eh, what! Isn't it a game?... And sixty-five members from Quebec!... Not a peep out of 'em, except in the case of Mr. McMaster, who had hitherto been sent where the "bush-leaguers" are supposed to belong!... Am I not justified in calling attention to this farce of Government, as we saw it in Parliament? I would be remiss in not doing so, I think.

As against what Mr. Fielding had just declared, one "voice of statesmanship" was raised. Whose? Hon. A. M. M... (let *Soleil* fill in the missing letters!) He took strong ground, and declared that—"It is the duty of Parliament to guard the interest of shareholders in banking legislation."

And so the Canadian Bank Act passed in the House of Commons—all proposed amendments there being ruthlessly slaughtered—on June 20, 1923; and on June 27, the acceptance of some so-called technical amendments, made by the Senate, proclaimed this most important bill to be the banking law of the land. We begin to learn what lay behind the urgency of the measure from a banking standpoint.

Under this slightly-amended banking law, which was hurried to, and through, its third reading in the House, we have since seen the Standard Bank and the Union Bank announce future operations with depleted reserves, due to heavy losses; the Home Bank has gone to smash—the Hamilton and the Commerce Banks have been merged. Had these things been known to be impending, a different act must have been the result.

Messrs. Fielding and Maclean, the Government's banking experts, specifically disclaimed government responsibility, in a preventive sense, against banking frauds, in the June debate. The bank presidents, as we see, would not subject themselves to the proposed extensive quizzing of the Banking Committee, for the reason stated in the House. The appropriation voted for special auditors, or audits, to be informative of the Finance Minister, appears to have been lost in the shuffle. And there you are.

The Canadian Bank Act is now fixed until 1933, in all essentials, under these circumstances. I shall not deal with proposed, or rejected, amendments to it. These were voted down with promptitude. Hansard records them. They are worth reading. The banks got what they wanted. Then the deluge was let loose!

Two lame ducks. One shot to flinders. A fourth taken alive!

Now, the Canadian banks have an organization. It is called "The Canadian Bankers Association". If I do not err, its functions are the internal regulation of the operations of the various banks making up its membership. Whether its power are plenary, or partial, I do not know. (2)

But, I think,—if I dare a suggestion and the lifted eyebrows of the icy banking supermen—there should be plenary in the widest possible sense and meaning of that word.

It will hardly be denied that the banks and bankers of Canada must have known, long in advance of the announcement, the true condition of the Merchants, the Standard, the Union, the Home and the Hamilton banks. If they did not know, then the intelligence department, the rules and regulations—and laws—of the Canadian Bankers Association should be strengthened and amended, so that the banks shall not, for the future, remain in ignorance of shakiness on the part of their membership.

If the Government, as Hon. Mr. Maclean (of Halifax) said in Parliament, in the June debate, has no more responsibility in preventing bank smashes than it has to prevent the collapse of a country merchant, who "sells clay pipes"—his own words—at the cross-roads store, then the Canadian banks in association should bestir themselves, if they hope to retain the confidence of the people of this country; if they wish the

people of Canada to finance them with deposits, and invest in their shares, carrying double liability clauses, in case of failure, as in that of the Home Bank.

Is it not possible, I would ask, that the Bankers Association shall take to itself some greater degree of oversight of the banking operations of its suspect membership, and so prevent undue extension of credit in huge amounts in doubtful enterprises on the part of such members? Could not a vigilant and inexorable general committee attend to that?

The Board of Railway Commissioners affords a precedent, should any government dare that alternative and erect a Banking Commission. It has been shown, in complete detail, in Parliament—and there has been, and can be, no denial—that the bank directorates of Canada are interlocking to a remarkable and pronounced degree in regard to bank directors filling directorships in sundry extra-banking enterprises. I am not prepared to find useless fault with that state of affairs. Monopolistic charges have been made again and again in Parliament, in connection with this condition. If there is, thus, as charged, a practical monopoly centering in the banks, then why not one that is safe—with safeguards, through the action of their Association—so that the major operations of all of the Canadian banks may be scrutinized, failing the action or power of Government, as now declared, to assume any responsibility whatever.

If the King Government, or any government, Liberal or Conservative, throws up its hands in falling to pass preventive banking legislation, in the sense here noted; if the Government leaves then to the courts punitive measures under the Bank Act in the face of this declaration—if, in this fashion, the wreckers escape at the hands of the law, as we have seen in Montreal,—it is surely the bounden duty of honest bankers, in their own interest, to take further steps in safeguarding against fraud and irresponsibility, if the Canadian Bank Act, conferring special privileges to the banks is not to be regarded as so much waste paper and idle words. It is time for a "Vigilance Committee in Banking". The Bank Act is not enough. Unquestionably there are honest bankers.

Nor should the jealousies between the banks themselves matter. We know there are jealousies—most pronounced in three instances, which might be named.

As the law stands, as interpreted by the Finance Minister (Mr. Fielding) and the Chairman of the Banking Committee (Mr. Maclean)—as passed in Parliament, too—the banks themselves, either individually or collectively, must, it now seems, tackle the problems of preventing wreckage and the escheatment, in dishonest fashion, of the money of the citizens.

A shareholders' audit, says Mr. Maclean. Why? What know they?... An audit rather, if it may be put that way, by the Bankers Association, or a committee of it—why not? They should know all about it? Who better?

The financial giants and geniuses of our banks unquestionably arrogate to themselves, as now arranged, mastery of the money situation; so let them, as well, assume full responsibility through their Association, or something similar and practicable. Let mastery carry rigid responsibility.

Either that, I make bold to say, or the financial machinery of this country will come to a standstill in the present temper of the people.

Either that, again, or the people will kick out of office the Fieldings, Macleans—and Kings—and Gouins—and put in office a group, whose first care and mandate will be to re-draft a bank act, one which will prevent Monopoly without Safety, which will safeguard more fully banking operations, in all common, every-day honesty, and which, besides enacting preventive measures against banking fraud, will unearth and punish the dishonest members of the banking fraternity, and careless or scheming bank directors, who at this moment assuredly are responsible, as we see it, for near-chaotic conditions, which have disturbed the one-time widely-held concept that Canada's banking system was "THE BEST IN THE WORLD".

That fiction has had its vogue long enough. It is time for a real shaking-up of the bank profiteers and pilferers, and the complacent politicians who, in abject servility, apologize to the public for the banks and bankers.

It is time, too, to find out who robbed the Merchants Bank,—why the Cameron case is not re-opened and pushed to judgment, after a searching-in-testimony of those whose names appear in the Thornton Davidson Company liquidation accounts and books... Where is Attorney-General Taschereau? Where his Crown Prosecutors? Taschereau needs some prodding.

As well where is the Canadian Bankers Association, that it does not insist on this case being pressed by Taschereau. And not only that.

Why should that Association not officially and openly extend its aegis and influence to push on the trial to the last notch or ditch and assist in every way in digging out the evidence to that end?... Why not? Does Montreal say "No"?

I say, too, if that is the case, that it is particularly the business of the great Bank of Montreal, as the successor, or the "absorber", of the Merchants Bank, to do all of these things, if it would evince proper vigilance and care for the honest conduct of Canadian banks in the future.

This statement is quite simple in its obvious truth... But what need we expect, with Sir Lomer Gouin as a powerful director of the Bank of Montreal, as well the Minister of Justice!... Gouin places every position he fills in the position of an anomaly! He reflects small credit on his people.

In saying the foregoing, I know there are some banks to which these remarks should not justly apply. But the innocent inevitably suffer from the reproaches put upon the guilty. I would not include in the latter category a certain bank, in particular, whose late general manager, now in retirement, suggested practical ideas for banking reform, during the passage of the Bank Act in published correspondence, not published in Montreal, however. I think the bank I have reference to follows these and otherwise sound ideas. And there are others. So far as I know, the suggestions of the gentleman referred to were ignored by the Banking Committee of Parliament, when the Canadian Bank Act was given a new lease of life.

BRENTON A. MACNAB.

(1) As evidencing the lethargy of the Government in the Home Bank affair, the friendly Liberal Toronto "Globe" is compelled to state: "The Government at Ottawa gives no sign of an intention to act in the Home Bank case. From all parts of the country, especially since the publication of the news that the President sold a thousand shares of what

is now regarded as worthless stock of the bank within six months of its failure, there comes an insistent demand for a public inquiry into the circumstances attending and preceding suspension. The Winnipeg Tribune bluntly says: "There is every surface indication that the Home Bank was looted and its shareholders and depositors defrauded; in much the same manner that the Merchants Bank was brought to disaster."

"The Farmers' Sun, after commenting on the fact that while the directors must have been aware that collapse was inevitable, they declared as late as July 21, the usual dividend on the bank's shares, adds: 'That action alone indicated the need for a thorough investigation, but Hon. W. S. Fielding did not seem to regard it at all seriously. He will find it harder to resist the demand for an inquiry, in face of the statement made in the press that within the past six months, H. J. Daly, President of the bank, sold, through a firm of Toronto brokers, a thousand shares of his holdings, for which he received \$90,000. The purchasers, with no reason to suspect that the bank was not absolutely sound, have lost not only the \$90,000 they paid, but may be called upon for \$100,000 more through the operation of the double liability clause.'"

Having thus quoted the "Tribune" and the "Sun", the "Globe" continues: "The public conscience is in revolt against this extraordinary transaction, which transferred to the shoulders of many innocent investors an unexpected burden that should have been borne by the President himself or if found unbearable, should have been laid down in such a way as to do no injustice to others. It is to be hoped that Mr. Fielding has his ear to the ground in this matter in view of the Home Bank collapse. If no steps are taken, other than the necessarily slow legal procedure of the Curator in the enforcement of the provisions of the winding-up clauses of the Bank Act, to penalize the persons responsible for the bank's failure and to disclose the truth, the Government will injure itself and increase the feeling of unrest that becomes widespread regarding Canada's banks and banking system. The 'hush, hush' policy is no longer practicable. It should be abandoned before greater harm is done."

(2) I note that Sir Frederick Williams-Taylor, in his capacity as President of the Canadian Bankers' Association, in a statement, sent out from Montreal by the Canadian Press, on August 30, said "there are no bank mergers likely in the near future and in my opinion the Government will injure itself and increase the feeling of unrest that becomes widespread regarding Canada's banks and banking system."

A special despatch from Ottawa, dated Sept. 6, states that the report of the curator of the Home Bank will not be made to the Finance Department. It will be handed to the Bankers' Association and be made public either by it or the curator himself. — B. A. M.

GOOD ENGLISH (?)

To the Editor of the "Matin":— Dear Sir:— Mr. Olivier Asselin occasionally takes a crack at the bad English used by correspondents in writing to the newspapers. Not without justification does he do this. Here is, in part, a communication, which I have noticed in an outside-of-Montreal newspaper, sent by a large Montreal house in business. It shows that even the erudite literary form of expression is not in consonance with commercial success, for the firm in question is successful and has an almost world-wide clientele for its wares. I quote:— "I have before me two copies of the dated August 9th, and 20th, respectively... It is rather late for anyone to run around after the event and say that he could do it cheaper and if that statement was correct and he had taken the trouble to quote on the order he would clearly get the business."

I think this is worth reprinting, as a concrete sample of "how not to do it". Don't you?

ANTI-MATERIALISM. (Montreal).

L'UNIFORMITE DE L'INSTRUCTION

Nous avons tous entendu dire qu'un docteur — par exemple — de l'Université A. était plus compétent qu'un docteur de l'Université B, et que certains titres universitaires délivrés dans notre province n'étaient pas reconnus, non seulement dans d'autres pays, mais même dans d'autres provinces. Il en est de même de tous les titres, depuis ceux qui délivrent un collège commercial quelconque jusqu'à ceux plus élevés qu'accordent nos universités.

Une mère, en effet, trouve toujours son enfant plus beau, plus intelligent qu'il n'est réellement. Il est donc illogique de voir cette mère elle-même: l'Alma Mater décréter la valeur de ses propres élèves. Un quelconque marchand de soupe qui dirige un collège peut-il démentir le refus d'un titre au créatin qui a passé chez lui le temps réglementaire? Ce serait se faire du tort: on l'accuserait d'incompétence pédagogique. Or nous savons que dans la province de Québec l'incompétence, même pédagogique, n'existe pas... ou ne doit pas exister.

Afin d'obtenir une uniformité d'instruction qui augmenterait singulièrement la valeur de nos titres, il faudrait que ces titres ne puissent être délivrés que par le Gouvernement à la suite d'examen sérieux passés par ses soins. Les matières qui composeraient l'examen écrit seraient choisies par un comité compétent et en secret; les épreuves, sans nom, seraient corrigées par un autre comité. L'examen oral se passerait en public, les questions à poser étant numérotées et le postulant devant tirer lui-même le numéro de sa question, afin d'éviter l'injustice des "cotes de sympathie" de la part d'examineurs bienveillants.

Cette manière de faire créerait certainement dans toutes nos écoles et dans toutes nos universités, une émulation aux conséquences fort utiles. J'ai vu un avocat et un ingénieur refusés aux examens de fin d'année, être reçus pendant qu'ils diminuent le prestige de nos titres, disparaîtraient. Le niveau des études se trouverait élevé progressivement. Nos titres seraient reconnus dans les autres provinces et aux Etats-Unis.

Mais pour mettre cette réforme sur pied il faut absolument un ministre de l'Instruction publique et pas de Magnans.

Le gouvernement voudrait-il mettre un peu d'ordre dans cette "pétardière" qu'est actuellement notre système d'Instruction publique? LOGIC.

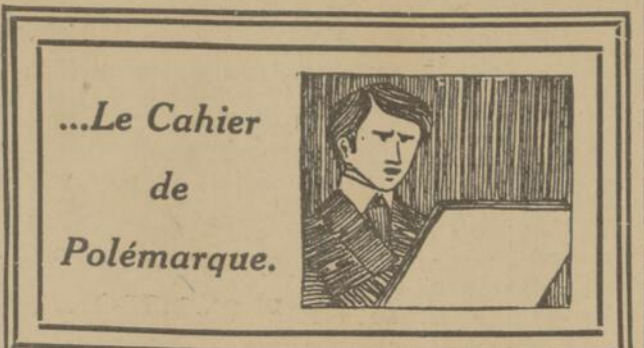
Pour paraître au commencement de l'hiver.

Petits voyages à travers la presse

PAR ROGER MAILLET (PREMIERE PARTIE).

UN VEAU A TROIS TETES. — LA MAISON TARTE.—HENRI BOURASSA.—LA CHAROGNE AU "SOLEIL".—MACNAB OU LA CLAYMORE. — LOUIS DUPIRE, NAP. LAFORTUNE ET P. M. B. — AU "PROGRES DU GOLFE". — LE SECRET DE VALDOMBRE.—FERNAND RINFRET, PRETRE, Etc., Etc. (LE TOUT ENRICHIS D'EXTRAITS CHOISIS PAR L'AUTEUR).

AUX EDITIONS DU CARILLON



...Le Cahier de Polémarque.

L'univers est consterné. C'est la nature qui prend l'initiative des tueries dont les hommes, il me semble, s'acquittent assez bien. Mais elle a voulu leur montrer, à ces fabricants d'engins de mort, qu'elle peut quand il lui plaît leur damer le pion. Tuera un demi-million d'hommes dans l'espace de quelques minutes, voilà qui fait rester baba les Krupp, les directeurs des Creusot de tous les pays. Pauvres Japonais, ils n'étaient pourtant contempteurs d'aucune loi divine et voici que tous les éléments se concertent pour les anéantir. Pourquoi la croûte séculaire du monde a-t-elle craqué en cet endroit plutôt qu'en un autre? Quana le déluge fit prendre un bouillon à la jeune humanité, c'est que par ses crimes elle avait mérité un châtiment exemplaire. Si Héraculum et Pompé furent englouties par le Vésuve, les esprits bien pensants qui ont des tuyaux incassables de l'au-delà affirment que ces villes de joie, où les Césars et les patriciens prenaient leurs ébats, avaient encouru les malédictions du ciel. De l'Atlantide, que l'océan avala, comme la balle, Jonas, on n'en sait rien. Les causes de cette catastrophe restent obscures, mais les habitants de ce pays merveilleux, dont nous parle Platon, ne devaient pas être sucrés puisqu'on les a salés de la pareille façon. Dame nature n'y va pas de main morte pour punir ses enfants rebelles. Elle va même jusqu'à prévenir leurs crimes quand leurs auteurs sont ses privilégiés. Elle les accable de calamités pour les amener par de salutaires réflexions à les faire travailler avec plus d'ardeur à leur salut. Dans le moment, nous ne sommes pas encore fixés sur le mobile qui a déterminé l'action violente du destin à l'endroit des Japonais. Cette mesure coercitive, extrême est-elle une récompense ou une punition? Nous nous le demandons devant cette hécatombe terrifiante qui nous remplit l'âme d'effroi. Si ce malheur avait fondé sur la France ou l'Italie, nous savions que c'est la faute à M. Combes et à Victor Emmanuel. Si c'était la Chine qui serait ainsi accablée, nous serions éclairés sur les causes de ce sinistre, depuis si longtemps qu'elle fait manger ses petites filles par l'animal immonde dont les pattes en gèle et la tête en fromage nous régale, l'univers comprendrait qu'elle n'a pas volé cette mauvaise fortune, parce que les sous de la Sainte-Enance ne peuvent conjurer la barbarie de ces jaunes qui n'ont d'entraînés, parait-il, que pour leurs rejets mâles. De plus, ils se paient la tête des missionnaires chrétiens. Humainement parlant, ils devaient écoper plutôt que leurs intéressants voisins déjà pénétrés de la civilisation européenne et qui n'ont à leur actif aucune de ces cruautés qu'on prête aux Célestes. Mais comme nous n'avons pas le rayon intérieur qui puisse nous éclairer sur les voies d'en haut, nous courbons notre esprit devant le mystère que nous adorons sans le comprendre.

Tout de même, nous croyons que le premier ministre Mussolini prend la mouche un peu vite. La catastrophe du Japon devait lui en boucher un coin. Notre mère commune sait bien réduire le nombre des habitants de la terre, quand ils sont trop prolifiques. Elle peut se passer de notre concours, sans que pour cela nous soyons obligés d'obérer notre budget et d'imposer les trois générations qui vont suivre.

Parce que cinq Italiens ont été tués par les Grecs, croit-on qu'en immolant par milliers les Hellènes, on va ressusciter les cinq morts? Faut-il à ce massacre ajouter des centaines d'innocentes victimes dont les mains n'ont pas trempé dans le sang diplomatique? Qu'il attende donc patiemment les représailles des volcans et les chocs sismiques qui d'un jour peuvent bouleverser son pays et transporter ses habitants en Crète et les Crétois en Italie. Le Vésuve et l'Etna n'ont pas craché leurs dernières laves. La puissance qui s'amuse à jouer au billard avec la boule du monde médite quelque coup mirabolant qui fera s'érouler toutes les frontières et fondra dans un tout homogène les nations qui ne pensent qu'à se faire la guerre. Il pourrait arriver qu'on s'éveille un matin avec une carte renouvelée de la vieille Europe. Patience, un continent ne se défait pas en un jour. Il faut compter avec les raz-de-marée, les trombes, les feu du ciel, les typhons, le simour, les surprises du séisme. M. Mussolini devrait faire plus large la part du Hasard et ne pas anticiper sur des désastres inévitables. Son pays, déjà pris entre deux lignes de feu, momentanément au repos, peut demain être enseveli sous les cendres. Pourquoi vouloir hâter cette fin partielle du monde? Que ne s'emploie-t-il plutôt à boucher la gueule des volcans qu'à ouvrir d'autres cratères? Tous les peuples, nouveaux moutons de Pamir, pris de panique se précipitent vers l'abîme. La nature agit comme cette femme qui voyait son mari ivre de gin et de fureur casser la vaisselle, lui dit:—Ah! mais nous allons nous mettre tous les deux, ça ira plus vite.

La voilà qui riposte par des plats, des pots et le sucrier aux assiettes que lui lance son conjoint. Ce dernier, subitement dégrisé, arrête la casse et va se coucher.

Si M. Mussolini en faisait autant. La destruction de Tokio et de Yokohama rentrées en eux-mêmes devrait l'inciter à chérir un semblable retour dans sa conscience. POLEMARQUE.

UN ARTICLE DE L'EVENEMENT QUE VAUT UN JOURNAL

Il arrive rarement que le prix payé pour l'achat d'un atelier de journal fasse l'objet d'une nouvelle. Mais la plupart des journalistes, des politiciens et des hommes d'affaires ont dû réfléchir lorsqu'il a été connu que le président Harding avait reçu \$423,000 des \$500,000 payés lorsque son journal, le *Marion Star*, fut vendu à un syndicat local.

On considère ce prix comme un record; car, le *Marion Star* ayant moins de 11,000 de circulation, c'est sans doute la première fois que l'on paye aussi cher pour une entreprise de presse de cette dimension modeste en apparence.

Il est remarquable de constater que l'on divulgue sans crainte de plus en plus des informations sûres regardant le prix payé pour l'achat d'ateliers. On ne fit pas un secret du fait que le *Pittsburgh Press* qui a une circulation quotidienne de 150,000, et une circulation hebdomadaire de 200,000, avait coûté à ses nouveaux propriétaires plus de \$6,000,000.

On sait aussi que l'ex-gouverneur James M. Cox a payé \$350,000 pour le *Miami*, qui avait alors 9,000 de circulation, et \$420,000 pour le *Canton News*, qui comptait 20,000 lecteurs.

Le *Vancouver Daily Province* a changé de mains la semaine dernière. On dit que les acheteurs, le *Southam*, en ont payé \$1,000,000. Le volume d'annonces de ce journal était, l'an dernier, de 7,500,000 lignes agées. Son taux d'annonces était de 1-2-2. Cela signifie que sa publicité lui rapporte un revenu annuel de près de \$350,000. Ses revenus de circulation, avec 21,200 lecteurs, se chiffraient à un peu moins de \$700,000 par an; formant un revenu total de près d'un million de dollars, montant payé pour l'achat. Ce que l'atelier et l'outillage valent, personne ne le sait exactement les intéressés. Il est probable que la valeur totale de tout cela n'est pas plus élevée que le montant des parts en dehors de celles qui ont été achetées pour avoir le contrôle de ce journal.

On dit que le président Harding se faisait \$30,000 de profits avec son *Marion Star* chaque année. Si on considère ce montant comme 10 p. c. de la valeur totale, celle-ci serait de \$300,000. Le profit de M. Harding n'était pas dû à l'annonce à pleines colonnes, mais à une direction prudente et avisée. On savait, aux bureaux du *Marion Star*, que l'argent gaspillé signifiait retard dans les paiements.

Le *Star* était et est un bon journal local. Comme l'a dit l'éditeur et le rédacteur en chef, c'est l'un des meilleurs de la catégorie de ces quelques cinq cents journaux de petites villes qui sont comme l'épine dorsale de la presse américaine. M. Harding l'acheta avec \$300 d'argent emprunté, deux associés plaçant le même montant dans l'entreprise... C'était il y a 40 ans, alors que le *Star* n'était qu'un chose risible dans sa ville même.

Quarante années de travail ardu, consciencieux et constant firent de cette entreprise de \$900 un journal de \$500,000. Ce n'est probablement que dans la dernière décennie que les revenus ont eu raison des efforts réalisés. Ce fut sans doute la suprême satisfaction de M. Harding que de voir officiellement reconnue la valeur de son travail par cette vente du *Star* à un demi-million.

L'un des facteurs qui contribua à faire un record du prix du *Star*, c'est son taux d'annonce: 16c. le pouce, prix qui était proportionné à la valeur d'influence. Le prix était trop bas et sera considéré comme tel pendant 10 ans, mais il est plus élevé que celui de plusieurs autres journaux de la même catégorie.

Warren Harding n'a pu vivre assez longtemps pour goûter au plaisir de l'effort matérialisé selon sa volonté; mais il laisse derrière lui une propriété et une formule pour ses confrères. Il a fait un bon journal local et il vendit ce qu'il avait à vendre à un prix qui permettait à son oeuvre non seulement de vivre mais de grandir et de se développer. La politique et le prestige personnel peuvent être à la fin entrés en ligne de compte dans l'évaluation de son établissement, mais c'est douteux.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX LE CAS DU DEPUTE DE BROME

Le *Bier Public*, des Trois-Rivières, (M. Joseph Barnard):

Toute la presse libérale est au abois. M. MacMaster, le député de Brome, réalise aujourd'hui le projet qu'il avait annoncé au Parlement lors de la dernière session, et explique à ses électeurs pourquoi lui, l'élu d'un comté libéral, il s'est séparé du parti libéral à la dernière session. On sait que M. MacMaster demandait éloquement à M. King et à ses partisans d'appliquer, étant au pouvoir, les idées fort belles qu'ils émettaient avec tant d'emphase dans l'opposition. C'était demander beaucoup à un parti politique; c'était même demander trop. La conséquence fut que les libéraux, au pouvoir, remirent les articles du programme libéral qui avaient séduit M. MacMaster, et que M. MacMaster, déçu, s'éloigna d'un parti qui n'a pas le souci d'honorer ses engagements. Comme le député de Brome le disait en plein Parlement: "Je ne quitte pas le parti libéral, c'est lui qui me quitte."

Sous le gouvernement Meighen, M. MacMaster avait proposé une motion à l'effet de déclarer inaptes à siéger comme ministres du cabinet, les directeurs des grandes associations financières. Le gouvernement unioniste rejeta la mesure, mais M. King et tout le parti libéral clamaient qu'il s'agissait d'une réforme à faire. Les choses se gâtèrent au moment que ce furent les libéraux qui prirent le pouvoir au lieu et place du parti unioniste. Le gouvernement King appela au sein du cabinet des directeurs de grandes associations financières, dont sir Lomer Gouin que l'on trouve à peu près partout. M. MacMaster revint avec sa motion de l'année précédente, mais cette fois ce fut M. King qui vota contre, avec tous ses partisans.

La même aventure arriva à M. MacMaster à propos du tarif. Le député de Brome dit aux libéraux: vous vous êtes fait être en vertu d'un programme tarifaire que j'approuvais, mais une fois élus, vous avez subtilisé ce programme; c'est vous moquer du peuple, et je ne puis rester des vôtres.

Notre idée à nous est que, présentement, le député de Brome soutient la véritable doctrine parlementaire britannique. Le représentant du peuple est élu sur les principes qu'il prône; c'est le défenseur d'une doctrine qu'on envoie en Chambre. Quand la doctrine est soutenue par un groupe assez puissant pour détenir le pouvoir, c'est alors le parti, défenseur d'une doctrine politique, que l'on place au Parlement. Ceci ne cadre pas avec l'opportunisme, évidemment.

Le MATIN est publié par Roger Maillet, à Montréal, rue Saint-Denis, 162, ch. 300-301. Il est imprimé par la Compagnie d'Imprimerie "LE MATIN, limitée, 714, rue St-Jacques.

